



Madame Sonia PENIGUEL,
Déléguée Sociale de l'UDSP 35
À
Mesdames et messieurs
les boulangers-pâtisseries
d'Ille-et-Vilaine

Mordelles, le 7 août 2026

Objet : partenariat avec les boulangeries-pâtisseries

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur, par la présente, de vous solliciter pour un partenariat entre vous et les sapeurs-pompiers d'Ille et Vilaine, représentés par l'Amicale du centre d'incendie et de secours de

Ce partenariat a pour objectif de collecter des fonds pour l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) par le biais d'une opération que nous pourrions appeler : « Galette des Rois pour l'ODP ». Le principe : pour chaque galette achetée, 1€ serait reversé à l'ODP.

Tous les acteurs sont gagnants : un, la collecte est conséquente pour l'association soutenue ; deux, la publicité, organisée autour de cette action, fait augmenter très sensiblement, le chiffre d'affaires de la boulangerie partenaire durant la période allant du 1er au 31 janvier. Beaucoup d'associations et de personnes privilégient l'achat de galettes des rois pour l'ODP, en raison de l'image que portent les sapeurs-pompiers. A ceci s'ajoute, également, la déduction du don des impôts pour le boulanger (reçu fiscal fourni par l'ODP).

Vous trouverez en pièce-jointe, un document à compléter avec l'Amicale de votre centre d'incendie et de secours pour actualiser ce partenariat.

Sachez aussi qu'un partenariat avec l'entreprise Thibault-Bergeron de Muzillac (56) vous permet d'acquérir des fèves aux couleurs des sapeurs-pompiers. Le Président de l'Amicale pourra vous remettre les informations nécessaires pour passer votre commande directement à l'entreprise.

Comptant sur votre participation active et restant à votre écoute, recevez, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Madame Sonia PENIGUEL,
Déléguée Sociale de l'UDSP 35

